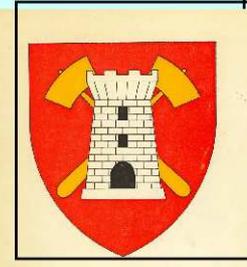


MAILLY LE CHÂTEAU

Le bulletin

Numéro 15

octobre 2008



Le mot du Maire

Enfin, de nombreux projets se concrétisent. Merci à tous ceux qui oeuvrent pour faire vivre notre village : élus, agents communaux, responsables associatifs.. Vous pourrez lire l'essentiel à l'intérieur de ce bulletin.

Claude PAUTOT



Edito :

Vous trouverez dans ce bulletin les renseignements nécessaires concernant les Associations de notre village. Elles sont le pouls de notre vitalité. Des informations municipales y sont évoquées en complément de ce que vous pouvez lire dans les compte-rendus affichés. Un article sur la réserve du Parc, des réflexions individuelles et le point sur les ordures ménagères vous sont présentés. Votre collaboration nous intéresse, contactez-nous !

Amicalement

Bernard NOEL

Sommaire :

Informations municipales	P 2,3
Associations	P 4,5,6,7,8
Divers	P 9
Bois du Parc	P 10
CCECY	Insert

Informations municipales

1) Résidence séniors :

Le service des Domaines a remis l'estimation de notre terrain qui sera vendu à Domanys pour la construction de la **résidence adaptée** :
25000 euros pour 4280 m² ; ce projet avance donc à grands pas.

2) Agence postale:

Malgré tous nos efforts, la Poste nous a mis en demeure de transformer notre bureau de poste. A dater du 1er janvier 2009, création d'une agence postale intercommunale ouverte pendant 15h par semaine au lieu de 13h30 actuellement.
Ceci s'explique par la mise en place, parallèlement, d'un Relai de Services Publics (services supplémentaires) . Les détails vous seront communiqués par la CCECY.

3) Coeur de village :

Les travaux pour les logements vont commencer. Deux réunions de Chantier ont déjà eu lieu pour la "maison Poulain". Une subvention de 18500 euros par logement nous a été allouée.

4) Vandalisme et factures

- les ampoules de 3 lanternes de la Terrasse ont été vandalisée avec un pistolet à billes... : 204 euros. Aïe !!!

- le moteur de la station d'épuration des pavillons de L'opac a été changé. Nous avons retrouvé à l'intérieur de la station : serpillères, boule de pétanque et bien d'autres objets incongrus..

Coût : 772 euros Aïe !!!

- un câble d'éclairage public a été volontairement sectionné sur la Terrasse : ??? Euros Aïe !!!



5) Vignes Poupins

La réalisation de la voirie du Chemin des Vignes Poupins a été confiée à l'entreprise Boujeat. Les travaux commenceront après l'extension d'une canalisation d'eau.

INFORMATIONS MUNICIPALES (suite)

6) Terrain de loisirs

Malgré le constat d'huissier, les nombreux courriers (Député, Président du Conseil Général, Président du Conseil Régional, Directeur de VNF France, Conseiller Général et Président du Syndicat mixte du Canal du Nivernais) la situation s'enlise et nous sommes en attente d'un rendez-vous avec un représentant de VNF Nevers.

En aucun cas, le Conseil ne cédera en ce qui concerne la remise en état de notre terrain !



7) Aménagement de la Terrasse

Une subvention de 1160 euros nous a été allouée pour le début de l'aménagement.

8) Chapelle du cimetière:

Ouverture des plis le vendredi 3 octobre . Nous sommes en attente de notifications officielles de la subvention de la DRAC !! Elles entraînent celles du Conseil Général et de la Fondation du Patrimoine. Avance de la TVA par le diocèse.

9) Défibrillateur

Une formation sera dispensée le 10 octobre aux Conseillers Municipaux, aux Sapeurs pompiers et aux Employés Communaux par M. MAXEL, responsable de la Croix Rouge.

Il est prévu une formation ouverte à toutes les personnes intéressées avec une participation financière à parts égales entre les participants et la commune.

10) Conciliateur

Monsieur Michel BREUILLE a été nommé Conciliateur de Justice des cantons de Coulanges sur Yonne, Coulanges- la -Vineuse et Courson- les Carrières.

Il tiendra une permanence en mairie de Coulanges sur Yonne le troisième jeudi du mois de 15h à 17h.

11) L'Assurance Maladie change de numéro :

Il suffira de composer le : **36 46**

Claude PAUTOT

LA VIE DU VILLAGE

ASSOCIATIONS

Notre village compte, à ce jour, 12 associations déclarées, plus la bibliothèque..
Traditionnellement, les activités reprennent en septembre. C'est pourquoi, nous vous les présentons brièvement.

VILLAGE DE LA GAIETE

L'association remercie tous ses membres honoraires pour leur participation financière et active à la fête 2008 . Elle se prépare et réfléchit au programme de celle de 2009 ; c'est pour cette raison qu'elle vous propose un petit sondage afin de mieux répondre à vos attentes, tout en restant, bien entendu,, dans le budget que vous lui confiez.



QUESTIONS :

PERIODE : MAI / JUIN / autres.....

DIMANCHE / SAMEDI SOIR ET DIMANCHE / SAMEDI
SOIR / Autres....

ANIMATIONS : la formule actuelle avec sa variété vous satisfait-elle ?

OUI / NON

Quels sont vos souhaits ?.....

Quelles autres animations aimeriez-vous voir ?.....

Faites parvenir vos réponses soit à la Maitie, soit chez moi, 20, Chemin devant la ville , avec la mention " village de la gaieté "

Merci, Le Président : Emmanuel FERNANDES

LA JOIE DE VIVRE



L'Association fait partie du Club des Aînés Ruraux et compte des membres de 30 à 90 ans. Les réunions ont lieu tous les 2ème et 4ème jeudis de chaque mois au foyer (derrière l'église) à 14 h 30. Nous jouons aux cartes, au scrabble, au baccara.. Nous discutons...bref, nous passons le temps agréablement ! et chaque réunion se termine par un bon goûter ! Tous les 3 mois, nous fêtons les anniversaires et nous organisons 3 -4 lotos dans l'année. Il faut ajouter à tout cela 1 ou 2 sorties dans l'année (voyage, music hall..) Vous pouvez venir nous rejoindre, nous vous accueillerons avec plaisir.

La Présidente : Colette PROUST

ASSOCIATION DES AMIS DU PAYS DE MAILLY LE CHATEAU

Cette association reste attentive à tout ce qui peut concerner notre patrimoine : édifices, sites et hommes et contribue à l'animation culturelle de notre village.

Pour tous renseignements : Roger BLANCHARD, 03 86814700

ASSOCIATIONS (suite)

SOCIETE DE PÊCHE :

2008 : fin du mandat de 4 années du bureau, préparation des élections de 2009.

La modification législative apportée par la "nouvelle loi sur l'eau et les milieux aquatiques" rendait indispensable une mise à jour de nos statuts d'AAPPMA. L'adoption a eu lieu le 1er octobre 2008 au cours d'une assemblée générale extraordinaire.

L'assemblée générale ordinaire aura lieu vers la mi décembre 2008. Une information par affiches indiquera le lieu, la date et l'heure.

Les membres actifs de l'association de pêche locale seront convoqués à cette occasion (rappel : sont membres actifs les adhérents auxquels l'association a délivré une carte "personne majeure", "personne mineure" ou toute carte promotionnelle annuelle délivrée par la fédération nationale). Il y sera exposé le rapport moral du Président, le compte financier du trésorier, le compte rendu du 67ème concours de pêche et les perspectives pour 2009.

Elections du nouveau Conseil d'Administration puis du bureau.

Questions diverses et pot de l'amitié.

Enfin, si vivante et sérieuse soit-elle, notre société ne tient toujours que par le dévouement de bénévoles. Pourtant, nous avons besoin d'être nombreux ne serait-ce que pour faire face à l'absence d'écoute de certains responsables de VNF de Corbigny, qu'il s'agisse du barrage sans passerelle, du terrain de loisir dévasté ou des bords de rivière non stabilisés. Nous comptons sur plus d'aide des usagers.



Le Président : Gérard GAUDIN

PETITES MAINS ET TOQUES BLANCHES

Chaque mardi, nous nous réunissons au foyer pour des travaux de couture.

Vous pouvez apporter les vôtres. Par exemple, des doubles rideaux ont été confectionnés par nos soins. Une fois par an, nous faisons une exposition-vente. Nous participons également à celle de la Maison de retraite pour le "marché de Noël".



Venez nombreuses (ou nombreux) dans notre association qui est très conviviale ; nous serons heureuses de vous accueillir.

La présidente : Jacqueline GAUDIN

BIBLIOTHEQUE

Pensez qu'il y a une bibliothèque municipale. Elle est ouverte tous les mercredis après-midi de 15h à 17h... Toute l'année.

Elle est gratuite ; maintenant que les longues soirées arrivent, pensez à venir me voir.. Il y a de tout : romans, policiers, etc...

La responsable : Mme HALLE



**ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE MAILLY LE CHATEAU
(ASCMC)**

Association de près de 100 membres qui regroupe 5 sections ; Président B. NOEL

SECTION ESCALADE

La section est régie par la loi 1901, en charge par délégation de la FFME :

- de promouvoir l'ensemble des activités qu'elle représente.*
- de former les cadres associatifs et coordonner les actions de formation.*
- de réunir les adhérents affiliés, d'encourager leurs efforts dans l'activité.*
- de développer les pratiques compétitives.*
- de favoriser toutes les actions de recherche en matière d'enseignement, d'entraînement, d'équipement et de sécurité.*
- d'assurer la reconnaissance, la défense et la promotion des sports de montagne, dans le respect de l'environnement.*
- d'édicter les règles de sécurité.*
- de développer la technique et la technologie.*



*Ses administrateurs : QUIRIN Gérard, VALES Eric, QUIRIN Marie-Aurore,
QUIRIN Mickael, SAUTREAU Antoine*

Nos diplômés : Brevet d'état Escalade, instructeur : Eric VALES

Arbitre national et international, formateur : Gérard QUIRIN

Initiateurs moniteurs : G. QUIRIN, M. QUIRIN, A. SAUTREAU

Nombre d'adhérents saison 2008 : 23 licenciés

Surface praticable (bloc) : 60 m2 hiver salle / été falaise naturelle

Jour et horaire d'accueil : les jeudis à partir de 17 h 30 , sauf vacances scol.

Accueil et contact : Gérard QUIRIN 0615170814 . E.VALLEES 0681400754

SECTION PISCINE

Elle propose des sorties hebdomadaires à la piscine d'Avallon en privilégiant l'accueil des enfants du primaire des différents villages de la CCECY et quelques adultes .

L'accent est mis sur l'apprentissage, le perfectionnement et les loisirs. Le trajet se fait avec le car de la Communauté, l'encadrement par des MNS, des Educateurs du centre de Loisirs et des bénévoles.



*Renseignements auprès de Annick et Bernard NOEL
0386814555*

ASCMC (suite)

SECTION GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN

Les cours ont lieu le lundi de 18 h à 19h au foyer, ainsi que le mercredi matin de 9h30 à 10h30, avec Colette PROUST

N'hésitez pas à me contacter si vous désirez faire de L'exercice dans une ambiance sympa !

Evelyne TAVERNIER
0386811431



SECTION ENDURANCE

La section Endurance, c'est avant tout le plaisir de courir ; c'est aussi, lors d'une compétition, faire la promotion de notre village.

La section Endurance peut vous apporter des conseils en matière de plan d'entraînement (cross, trail, course sur route...)

La section Endurance n'est pas affiliée à la FFA mais, si vous voulez faire de la compétition, il vous faudra un certificat médical ; il vous sera demandé au départ de chaque épreuve et devra dater de moins d'un an (la section restitue une part du coût de l'inscription à chaque épreuve et récompense le sociétaire en fin d'année.

En adhérant à la section Endurance, vous aidez celle-ci financièrement et physiquement à l'organisation de la course sur route " le quinze de Mailly le Château" en juin et parallèlement, vous serez impliqués dans l'action pour soutenir la lutte contre la Maladie d'Alzheimer.

Vous aimez courir à votre rythme, alors rejoignez L'ASCMC Endurance !
L'école participe à notre projet.



(dernière minute :la 7^{ème} édition de la course pédestre "le Quinze de Mailly le Château se déroulera le 14 juin 2009)

Le Président Dominique SALA
0386811414

SECTION TENNIS DE TABLE

La section a repris ses activités, loisirs et compétition, petits et grands.

Pour tous renseignements, contactez
Jean-marie BRESSOLLES
0622569700



ASSOCIATIONS (suite...)

LE BOUGAREL

Votre groupe folklorique "le Bougarel a repris ses activités début septembre.

Afin de varier les plaisirs, nous avons choisi un large éventail de danses du Morvan et de danses étrangères : (Allemandes, Autrichiennes, Grecques, Galloises, et bien d'autres encore...).

Les répétitions sont, bien sûr, ouvertes à tous : petits et grands, écoliers ou même retraités, nous vous accueillerons tous avec le même plaisir. Elles ont lieu au premier étage du foyer, tous les samedis après-midi, de 15h à 16h30.

Venez nombreux, nous vous attendons.

Renseignements : C. POITRENEAU 0386814693 . M. ASSAL 0386814374



Le Président : Cédric POITRENEAU

AMICALE DES POMPIERS



Nos pompiers se sont organisés en Amicale afin de pouvoir répondre à l'animation de différentes manifestations de notre village (défilé et bal du 14 juillet, feu d'artifice, boules etc...)

Le Président : Serge DA SILVA

SOCIETE DE CHASSE

La société compte 35 adhérents . Ses objectifs sont : pratiquer ce loisir traditionnel, gérer les populations de gibiers divers en instituant une politique de repeuplement et une limitation des prélèvements ; tout ceci dans le respect des autres usagers des chemins de notre campagne.

Le Président : André BAUDOIN

RAPPEL

Le Marché de Mailly le Château fonctionne depuis juin, **tous les samedis de 16h à 20h**, Place St Adrien.

Il vous propose : boucher, primeur, maraîcher, fromageries diverses, producteur de vin, confection, bijoux fantaisies et autres...

Qu'on se le dise...

Vous avez quelque chose à nous dire (sous la responsabilité des signataires)



RE-RE-CHIENS...

En écho à notre article du n°14, Madame OUDARD nous propose les réflexions suivantes :

“ S’il est utile de rappeler que les propriétaires d’animaux n’ont pas à prendre les rues et les trottoirs de Mailly le Château pour des “crottoirs”, il me paraît juste de faire remarquer que d’autres, par contre, font toujours preuve de civisme, et ce, malgré certaines “médisances.”

France OUDARD

A propos de cueillettes précipitées...

- Les champs de tournesol qui colorent nos campagnes ne sont pas de jachères fleuries...*
- De plus, lorsqu’ils sont mûrs, les tournesols sont **d’abord** exploités par les agriculteurs dont les moissonneuses laissent suffisamment de grains au sol pour permettre le glanage.*
- Alors, soyons donc patients ! Attendons que le travail soit terminé pour nourrir nos propres petits oiseaux !*

Nous comptons sur vous

Dominique SALA

PATRIMOINE : Le Château des Ports

Le Château des ports, propriété privée récemment acquise par M. Sabatier, a ouvert son parc pour la première fois au public pour les Journées Européennes du Patrimoine, à l’initiative de plusieurs associations dont les Guides de pays, les Amis du pays de Mailly le Château et le Syndicat d’Initiative intercommunal entre Cure et Yonne. Les élus de la Communauté des Communes ont été invités, en avant-première dans les appartements 18ème aux belles boiseries d’époque. Mike Gardner-Robert, le président du Syndicat d’initiative a salué cette ouverture entouré de Claude Pautot, le maire et de nombreux conseillers municipaux de Mailly le Château., d’Olivier Bertrand, vice-président au tourisme, de Yves Depouhon, le président de la CCECY et de Jean-Baptiste Lemoine, président de l’Agence Départementale du Tourisme. La restauration en cours du bâtiment de style classique construit juste avant la Révolution, le nettoyage impressionnant du parc attenant sur la colline ont pu être admirés.

Le propriétaire souhaite un ralentissement des véhicules qui longent le mur d’enceinte surmonté de pots dits “pierre à feu” inscrit à l’inventaire des Monuments Historiques et qui participe à l’intérêt touristique de la vallée

Josiane MAXEL



Un nouveau plan de gestion pour la Réserve Naturelle du Bois du Parc

Qu'est-ce que le plan de gestion d'une réserve naturelle?

C'est le document de référence d'une réserve naturelle, tant pour le grand public que pour le gestionnaire, qui se présente en trois grandes parties :

- Le diagnostic : il rassemble et décrit toutes les données naturalistes et socio-économiques qui sont connues sur le site.
- Les enjeux : ils sont définis à partir de tous les éléments du patrimoine (écologique, pédagogique, historique, culturel) que le diagnostic a mis en évidence.
- Les actions : ces enjeux sont déclinés en différentes actions de gestion, planifiées et budgétisées sur une période de cinq ans.

Ce deuxième plan de gestion, qu'en est-il ?

Il fait suite au premier qui datait de 2001 et qui a été évalué l'an passé. Sur la base des enseignements tirés de cette évaluation, il fait ressortir plusieurs enjeux de gestion, dont :

- le patrimoine géologique qui est d'un niveau exceptionnel en France et en Europe et qui sera alors mieux valorisé dans l'avenir.
- le patrimoine floristique qui conserve une place essentielle dans la gestion du site.
- une meilleure réappropriation de la Réserve Naturelle par les premiers concernés par la gestion du site, à savoir les habitants locaux. Ce deuxième plan de gestion prévoit donc, dans ses actions de communication, la rédaction régulière d'articles dans le bulletin municipal à but informatif. D'où ce premier article. Une lettre annuelle spécifique à la Réserve naturelle verra aussi le jour.



polypier fossilisé

Par qui et comment a-t'il été élaboré ?

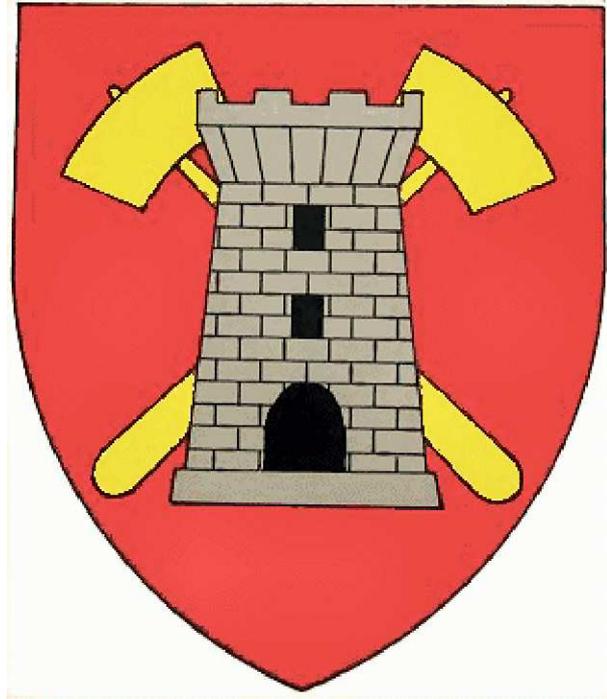
C'est le Conservatoire des Sites naturels Bourguignons, propriétaire et gestionnaire de la réserve naturelle qui a rédigé le document. Il s'agit d'un travail d'équipe, réalisé en concertation avec les acteurs locaux. Il a ensuite été soumis puis validé par tous les membres du comité consultatif de gestion qui se réunissent annuellement, sous la présidence du Préfet de l'Yonne. La commune de Mailly-le-Château fait partie de ce comité de gestion.

Peut-on le consulter ?

Ce document, quoique scientifique et technique, est de nature publique. La commune de Mailly-le-Château en possède un exemplaire ; il est alors consultable près de chez vous.

Le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons.

La Réserve Naturelle, c'est aussi un interlocuteur, le garde technicien : 03.86.39.31.32, ainsi qu'une structure gestionnaire, le CSNB : 03.80.79.95.99.



MERCI DE NOUS LIRE

***PROCHAIN BULLETIN
DANS***

DEUX MOIS



IPNS